



# **ARRETONS LA PARODIE DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES COREPS\***

## ***Soutien à nos camarades des Pays-de-la-Loire***

Nos secteurs du spectacle vivant, des arts visuels, de l'audiovisuel, du cinéma, de l'enseignement artistique sont touchés de plein fouet par des coupes budgétaires massives qui s'additionnent ces derniers mois. Certains de ces secteurs étaient déjà fragilisés depuis plusieurs années, les structures et travailleur-euses en grande difficulté, avec un besoin primordial de moyens supplémentaires pour continuer à créer la culture que nous voulons transmettre et que nous défendons et à vivre des métiers que nous avons choisis et que nous aimons.

Les suppressions drastiques des budgets culture, tant au niveau du ministère que des collectivités territoriales massacrent nos professions et constituent en réalité un plan de licenciement massif catastrophique pour des travailleur-euses déjà confronté-es à la précarité. Licenciement massif mais invisible car la plupart des entreprises de notre secteur sont des petites voire des très petites entreprises. Il s'agit d'environ 700 suppressions d'équivalent temps plein en à peine un an, soit 1,275 millions d'heures travaillées envolées et des milliers de vies professionnelles gravement déstabilisées.

Nos différentes régions ne sont pas toutes touchées dans les mêmes proportions ; certaines le sont très profondément et nombreuses sont celles où les levers de rideaux se réduisent, où les structures ferment peu à peu et où le mode survie est devenu la règle pour nos camarades, qui plongent de plus en plus dans la pauvreté.

Nous avons de nombreuses fois dénoncé ces mesures de destruction de nos secteurs, grâce aux interventions des personnes mandaté-es par la Cgt Spectacle lors des réunions dans les différents Comités régionaux des professions du spectacle\* (COREPS) mais aucun des interlocuteurs (régions, DRAC, collectivités...) n'a daigné nous répondre, renvoyant tout au mieux la balle au gouvernement. La ministre de la Culture Rachida Dati affirme, elle, que ces décisions relèvent uniquement de la responsabilité des collectivités territoriales.

Une initiative inter-syndicale, composée des syndicats de salarié-es et des organisations employeuses de la Région des Pays-de-la-Loire a décidé de quitter la plénière du COREPS qui se tenait le 25 juin 2025, pour dénoncer la rupture du « consensus autour de la question culturelle ». L'espace de dialogue et de concertation qu'est censé constituer le COREPS devrait, particulièrement en ces moments extrêmement difficiles pour nos secteurs, permettre à « la parole des professionnel-les et de leurs organisations syndicales d'être respectée et surtout prise en compte et pouvoir être suivie d'effets ».

Mandaté-es Cgt Spectacle dans les différents COREPS, nous y portons la voix de notre Fédération et de ses syndicats pour soutenir l'initiative de nos camarades des Pays-de-la-Loire et dire qu'en effet il existe « une contradiction fondamentale et insultante » entre les « décisions politiques, leurs conséquences sur nos métiers, sur nos salarié-es et sur nos organisations » prises par cette Région et la responsabilité qu'elle exerce au sein du COREPS.

Nombreuses sont nos régions et autres collectivités territoriales, à souffrir de telles attaques et nous ne pouvons qu'exprimer notre lassitude de devoir employer notre temps militant, un temps bénévole pour la grande majorité d'entre nous qui ne bénéficions pas de droit syndical, dans des échanges trop souvent vains pour notre cause et qui n'aboutissent à aucune amélioration de notre situation.

En attendant, nous disparaissions et avec nous cette culture tellement nécessaire pour s'opposer à l'extrême droite, aux mensonges et aux fausses informations qu'elle propage de plus en plus dangereusement, au moment où ses figures assument désormais mener une bataille culturelle en faveur des idées réactionnaires. Nous craignons le pire.

Depuis la mobilisation historique de 2003, nous avons lutté pour la mise en place des COREPS partout en France. Le dialogue social de proximité est nécessaire et doit pouvoir permettre des avancées pour les salarié-es, les publics et les entreprises du secteur culturel en étant au plus près du terrain.

Nous constatons pourtant que le manque de reconnaissance des organisations de salarié-es rend les instances inefficaces à bien des endroits.

Nous exigeons que notre parole soit respectée et entendue partout où elle est portée et notamment de pouvoir intégrer aux ordres du jour les sujets qui nous concernent.

Nous exigeons des moyens, financiers et humains, pour pouvoir pleinement exercer nos mandats.

Nous savons l'urgence d'agir pour sauver nos secteurs et défendre des services publics des arts et de la Culture égalitaires, qui bénéficient à toutes et tous.

Nous soutenons la démarche de nos camarades des Pays-de-la-Loire et espérons qu'elle provoquera un sursaut qui rétablira, dans toutes les régions où cela est nécessaire, un dialogue social faisant des travailleur-euses de vrai-es acteur-rices des politiques culturelles locales.

*Paris, le 26/06/2025*